

DEVENIR UN CITOYEN TOURNÉ VERS LE MONDE

« MIEUX APPRENDRE POUR MIEUX REUSSIR »

Présentation générale et analyse de situation

L'établissement et son environnement

Le collège Charles de Gaulle est un EPLE construit en 1998 sur la commune de BÛ. Il accueille actuellement 430 élèves. Les locaux sont agréables, modernes et fonctionnels (mais avec des particularités de conception inhérentes à cette génération d'établissement, notamment l'isolation, la hauteur de plafond...). Il bénéficie d'équipements de proximité permettant une bonne pratique de l'EPS, gymnase, espace de plein air et stade. La zone de recrutement se fait sur 4 communes : BÛ, Abondant, Broué-Serville, Saint-Lubin de la Haye. Ces communes sont regroupées en communauté de communes, le SMICA, interlocuteur privilégié concernant la gestion des installations sportives. Les relations avec les communes sont bonnes. Les familles participent volontiers à la vie de l'établissement.

En bref : un collège à taille humaine qui offre d'excellentes conditions de travail.

La zone de recrutement, étendue géographiquement, nous rend dépendant des transports scolaires, ce qui occasionne des contraintes d'horaires. La forte proportion de parents actifs maintient les élèves au collège sur une amplitude horaire large (environ 400 demi-pensionnaires) qui implique une politique de Vie Scolaire active particulièrement sur le temps de la ½ pension (surveillance, clubs, ateliers, ...). L'établissement continue à maintenir de bonnes relations avec les collectivités locales.

Les élèves et leur famille

La population scolaire est issue de milieu plutôt favorisée. Le taux d'élèves boursiers est faible par rapport à celui du département et de l'académie. Il est un peu en hausse cette année et sans doute le sera-t-il également l'année prochaine. Nous comptons depuis cette année plus d'élèves reconnus à Haut Potentiel Intellectuel. Nous comptons également de plus en plus d'élèves « Dys ». Les professeurs du 1^{er} et du second degré sont de plus en plus attentifs à suivre les besoins éducatifs particuliers des élèves, que ce soit en terme d'aides ou en accélérant les parcours. Par ailleurs l'ouverture à la rentrée 2015 d'une ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire) ainsi que la proximité de l'enseignant référent et d'une équipe pédagogique particulièrement active, rend ***l'établissement attractif pour les familles*** qui ont des enfants en situation de handicap (15 élèves dont 12 en ULIS à la rentrée 2016).

Les élèves sont présents la majeure partie de la journée dans l'établissement (92% d'élèves demi-pensionnaires)

Les familles sont assez présentes dans la vie de l'établissement (fédération de parents d'élèves, commissions...)

Les personnels

On remarque une stabilité des personnels. Un renouvellement des équipes commence néanmoins à s'opérer. Les anciens sont remplacés par des personnels plutôt jeunes qui sont épaulés très chaleureusement par les équipes en place. Les « nouveaux » acquièrent rapidement une « culture d'établissement » et ont bien le sentiment de faire partie de la communauté éducative.

Les effectifs et les indicateurs d'encadrement

Le collège est de taille modeste et les effectifs oscillent entre 410 et 430. Ces variations ont pour conséquence des effets de seuil (classes très chargées – 28 élèves en début d'année – et peu de divisions).

Maitrise des compétences du socle : 98%

Conseil de discipline : 1 en 3 ans

Les décisions d'orientation vers la 2GT : + de 80%

Le taux de réussite au DNB : 93%

Fluidité des parcours

La fluidité des passages de la 6^{ème} à la 3^{ème} est bonne, le redoublement n'étant pas un recours adapté aux difficultés de nos élèves, nous essayons de mettre en place d'autres dispositifs. Par ailleurs nous menons une politique d'orientation active et individualisée qui explique également cette fluidité. Néanmoins environ 10% des élèves arrive déjà avec 1 an de retard en 6^{ème}.

L'accompagnement personnalisé : La réussite de tous les élèves est un axe majeur de notre projet. C'est la raison pour laquelle nous mettons en place les aides nécessaires (aide aux devoirs, EDT adaptés, une attention très serrée de la part des enseignants....)

Accueil des jeunes en situation de handicap : Depuis l'ouverture de l'ULIS, se développe au sein du collège une vraie culture de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cette année 12 élèves sont inscrits en ULIS. C'est une vraie richesse pour l'établissement.

Chiffres 2015 : L'orientation en 2GT par rapport au résultat au DNB : 81.6%

<u>Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2GT :</u>	<u>Devenir des élèves en fin de 2nde Pro et de CAP</u>
- Passage en 1 ^{ère} : 83%	- Passage en 1 ^{ère} Pro : 82%
- Réorientation voix po : 7%	- Autres situation : 18%
- Redoublement : 6%	
- Autre : 4%	

Priorités retenues

Compte tenu de l'analyse de la situation du collège, 4 priorités ont été retenues en 2014 :

AXE N° 1 : FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES.

AXE N°2 : METTRE EN PLACE POUR CHAQUE ÉLÈVE UN PARCOURS D'ORIENTATION CHOISI.

AXE N°3 : FAVORISER LA CONSTRUCTION PERSONNELLE DE L'ÉLÈVE ET PROMOUVOIR UN COMPORTEMENT CITOYEN.

AXE N°4 : INTÉGRER LE NUMÉRIQUE DANS LES ENSEIGNEMENTS ET LA VIE DE L'ÉLÈVE.

Ces priorités, les propositions et les actions qui en découlent sont déclinés dans le projet d'établissement. Avec la mise en œuvre de la réforme des collèges en septembre 2016, ils apparaîtront lisiblement dans les EPI, l'AP, dans le projet d'EPS, de sciences, de l'ULIS, du CESC, de la Vie Scolaire, de la Politique Documentaire, dans les différents parcours Avenir, Citoyens, Santé, Culturel, dans le projet autour du développement durable ainsi que celui de la restauration scolaire qui y sont étroitement associés.

AXE N° 1 : FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES.

1- **Adapter les pratiques pédagogiques aux difficultés et besoins des élèves.**

1-1- Impulser des dispositifs d'aide et de soutien

- Identifier des difficultés, mettre en place des PPRE, PAP, PPS, groupes de soutien
- Mise en place de l'AP
- Mise en place de l'aide aux devoirs
- Mise en œuvre de l'évaluation par compétences dans toutes les disciplines
- Poursuite de la réflexion sur l'évaluation positive
- Intégration des pratiques numériques dans toutes les disciplines
- Réussir l'inclusion des élèves à besoins particuliers (ULIS – PPS – PAI – PAP))

1-2- Concevoir des progressions communes

- Projets d'activités de pleine nature (Autrans, Ecluzelles...)
 - Devoirs communs
 - Brevets blancs en 3°
 - Oraux de la 5° à la 3°
 - Groupes de langues
 - Mise en œuvre de l'EST en 6°
 - Mise en place de l'AP, des EPI et des Parcours (Avenir, Culturel, Citoyen et Santé)
- 2- Insister sur la maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral dans toutes les disciplines.
- 2-1- Renforcer les capacités des élèves à s'exprimer en toute circonstance :
- Utiliser des logiciels d'aide (à la lecture, à la compréhension, à l'orthographe, à l'écriture...);
 - Soutenir et renforcer la place du professeur-documentaliste et de la lecture sous toutes ses formes ;
 - Développer des compétences langagières est métalangagières relatives à l'oral ;
 - Mettre en place et participer à des événements de toute nature mettant en jeu des compétences linguistiques et langagières (semaines thématiques, défis, concours, projets, rencontre, échanges, exposition...).
- 3- Renforcer les liaisons
- 3-1- Développer le réseau Écoles – Collège – Lycées
- Programmation par cycles ;
 - Développer des temps de concertation avec les écoles et lycées ;
 - Poursuivre et renforcer la mise en œuvre des actions de liaison (cross, journée d'intégration CM2, interventions de l'infirmière dans le cadre du CESC
 - Écolire, Défi-Maths..... ;
- 3-2- S'appuyer sur les échanges et l'information pour le repérage des situations délicates ;
- 3-3- Formations des personnels (aide à la mise en place de la réforme).
- 4- Valoriser les réussites
- 4-1- Renforcer les remises de prix et de diplômes
- 4-2- Rendre les élèves davantage acteurs de leurs apprentissages, les amener à construire des compétences transférables à des situations nouvelles (réinvestissement dans des tâches complexes)
- 4-3- Poursuivre la réflexion sur l'évaluation positive et par conséquent l'adaptation des bulletins à ce mode de validation.

AXE N°2 : METTRE EN PLACE POUR CHAQUE ÉLÈVE UN PARCOURS D'ORIENTATION CHOISI.

- 1- Favoriser la découverte des métiers et des formations
- 1-1- Parcours Avenir 6° - 3°, EPI MEP
- 1-2- Stages en entreprises et oraux de stage, SIPFP en IME
- 1-3- Forum des métiers (Chartres et collège)
- 2- Faciliter l'élaboration et l'expression du projet de l'élève
- 2-1- L'orientation concertée et les entretiens d'orientation
- 2-2- Le rôle de la COP
- 2-3- Préparation de l'entrée en lycée
- Découverte des établissements
 - Rencontre avec les PP de seconde et 3°
 - Rencontre avec les anciens élèves
 - Mini-stages
- 2-4- Communication avec les familles
- Réunions d'information
 - Dialogue, fiche-navette
 - Info Journées Portes Ouvertes

AXE N°3 : FAVORISER LA CONSTRUCTION PERSONNELLE DE L'ÉLÈVE ET PROMOUVOIR UN COMPORTEMENT CITOYEN.

- 1- Renforcer la découverte de l'environnement
- 1-1- Le voyage d'intégration des 6°

- 1-2- Engager une réflexion commune sur l'enseignement des langues vivantes
- Ouverture à l'international (séjours, appariements, pratiques linguistiques)
 - Renforcement des occasions de pratiquer une langue étrangère (journée particulière, documentaire, multimédia, balado-diffusion, cinéma en VO, oraux de langues, correspondance...)
 - Soutien à l'accès à la culture antique et au patrimoine local
- 2- Penser en termes de parcours culturel
- Mise en place du Parcours PEAC ;
 - Renforcement des pratiques artistiques ;
 - Développement d'un espace d'expression artistique et culturelle ;
 - Voyages, Visites et sorties culturelles ;
 - Expositions et spectacles au collège ;
 - Organisation d'Olympiades pour les niveaux 6/5/4 ;
 - Valorisation des talents des élèves.
- 3- Développer une politique documentaire afin de fédérer et de faciliter les pratiques pédagogiques qui font appel aux ressources documentaires (fixer des priorités, optimiser leur utilisation, travailler en équipe)
- 4- Favoriser l'engagement citoyen et l'éducation et le partage des valeurs laïques et démocratiques
- 4-1- Mise en place du Parcours Citoyen
- 4-2- Développer l'implication dans la vie du collège
- Engagement dans la fonction de délégué (Classes, CVC, Commission menus...)
 - Investissement dans des actions pour financer les projets ;
 - Sentiment d'appartenance (événement, spectacle, élèves dans les bureaux du FSE et de l'AS...)
- 4-3- Eduquer aux valeurs humanistes :
- EMC ;
 - Exploiter la Charte sur la Laïcité ;
 - Développer des projets de solidarité et humanitaire (projet avec le Burkina-Faso).
- 4-4- Promouvoir le sport à l'école (AS)
- 4-5- Accentuer les actions de sensibilisation au développement durable
- Information sur les enjeux et projets
 - Engagement éco-délégués (club jardinage, club santé, lutte contre le gaspillage)
- 5- Favoriser l'implication des parents et la communication avec les familles
- 5-1- Améliorer l'organisation des rencontres parents-professeurs et l'accueil des familles en général (modalités, lieu...)
- 5-2- Améliorer les bulletins trimestriels et tous les documents et outils témoignant des résultats des élèves
- 5-3- Enrichir la communication via Internet
- 5-4- Participation des parents aux instances de l'établissement
- 5-5- Lien avec l'association des parents d'élèves

AXE N°4 : INTÉGRER LE NUMÉRIQUE DANS LES ENSEIGNEMENTS ET LA VIE DE L'ÉLÈVE.

- 1- Favoriser les pratiques numériques des élèves
- 2- Développer et perfectionner les compétences et les connaissances informatiques des enseignants afin de renforcer les échanges professionnels
- 3- Mettre en place une commission numérique
- 4- Enrichir l'espace numérique de travail et les contenus du site Internet
- 5- Renforcer le parc informatique et audiovisuel de l'établissement : vidéo projecteurs, ordinateurs, tablettes...

Au cours de l'année ce document devrait s'enrichir des fiches-objectifs.